



CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

# Projet Sportif Territorial

Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2027



# PROJET SPORTIF TERRITORIAL

## 1 LE CADRE GENERAL

### 1.1 • Un Projet Sportif Territorial au sein de la Conférence Régionale du Sport Auvergne-Rhône-Alpes

Loi n° 2019 812 du 1er août 2019  
Décret du n° 2020 1280 du 20 octobre 2020

La loi du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) prévoit la mise en place d'une Conférence Régionale du Sport (CRdS), conférence précisée par le décret du 20 octobre 2020, notamment dans sa composition.

La Conférence a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs du champ sportif pour aboutir à une politique sportive cohérente et ambitieuse sur le territoire régional. La Conférence Régionale du Sport a vocation à accroître l'autonomie des acteurs du sport au sein des régions vers un modèle partenarial innovant qui les responsabilise, les uns vis-à-vis des autres, au bénéfice/service des usagers du sport.

Cependant, il est important de préciser que la CRdS ne se substituera pas aux compétences sportives des acteurs qui la composent. La plus-value réside, davantage, dans les convergences à trouver, pour construire ensemble une politique sportive, en fonction des priorités de chacun.

Composée de 4 collèges (Collège des services de l'Etat, Collège des collectivités territoriales, Collège du mouvement sportif, Collège du monde économique et social), la Conférence Régionale du Sport développe une stratégie de développement du sport, à l'échelle de la région, au travers d'un Projet Sportif Territorial (PST).

**En Auvergne-Rhône-Alpes, la CRdS a été installée, sous la présidence du Préfet de région, le 1<sup>er</sup> mars 2021.** Elle compte un total de **72 membres** et a mis en place **quatre commissions thématiques** ainsi qu'un groupe de travail autour de la communication. Désormais, son bureau est composé d'un président et de deux vice-présidents élus pour une durée de cinq ans. La délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) assure le secrétariat de la conférence et anime les travaux. La CRdS s'accompagne d'une Conférence des financeurs mis en place le 5 juillet 2022.

Le **Projet Sportif Territorial (PST)** est le **document-cadre** qui doit être élaboré et adopté par la Conférence régionale du sport pour une durée qu'elle décide, et de **5 ans maximum**. Il s'agit là de **définir les objectifs et d'écrire la stratégie qui vont guider l'action de la conférence** sur la durée de son mandat, voire au-delà.



## 1.2 • Un Projet Sportif Territorial au sein de la Conférence Régionale du Sport Auvergne-Rhône-Alpes

### DU DIAGNOSTIC VERS UNE FEUILLE DE ROUTE

Le PST fait l'objet d'un cadrage national qui fournit des indications générales quant à sa durée, d'un maximum de 5 ans, son contenu et ses modalités d'élaboration. En l'occurrence, le PST comprend donc :

1. **Un diagnostic régional** «comportant notamment l'identification de ses éventuels déficits territoriaux et des publics à l'égard desquels elle présente des défauts d'accessibilité»<sup>1</sup> ;
2. **Une feuille de route régionale** qui consiste dans « un programme comportant les mesures et les actions à mettre en oeuvre au regard des 8 objectifs, les modalités de suivi du programme d'action, les contributions et organisations existantes »<sup>1</sup>.

Le PST est rédigé par l'ensemble de ses membres. En plus du diagnostic et de la feuille de route, le PST prévoit des modalités de suivi et d'évaluation de son programme.

### SYNOPTIQUE DU PST

Le **Projet Sportif Territorial** est établi pour une durée de **5 ans maximum** et comprend :

- ✓ Un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional.
- ✓ Un programme comportant les mesures et actions à mettre en oeuvre au regard des objectifs précités.
- ✓ Les modalités de suivi et d'évaluation du programme d'action.

Il est ensuite transmis à l'Agence, par le Président de la conférence, et publié.



<sup>1</sup>Décret du 20 octobre 2020

## 1.3 • La construction du Projet Sportif Territorial en Auvergne-Rhône-Alpes

Le PST se structure en trois parties qui ont constitué autant d'étapes de travail pour son élaboration, avec :

RÉALISATION DU  
DIAGNOSTIC TERRITORIAL



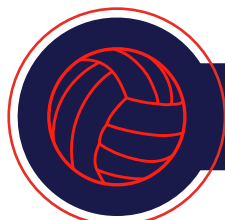
DÉFINITION DU PLAN  
D'ACTION (PRIORITÉS,  
STRATÉGIE) POUR 5 ANS



FIXATION DES MODALITÉS  
DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le travail d'élaboration du PST s'est opéré en lien étroit avec les Commissions mises en place, lors de l'installation de la CRdS. De fait, l'installation de la CRdS a permis d'élire un Bureau dont les premiers travaux ont notamment consisté dans la mise en place de Commissions thématiques.

Quatre Commissions thématiques se sont réunies à partir de septembre 2021 et jusqu'en avril 2022, à raison de cinq séances de travail chacune (2 dans le cadre de la phase de diagnostic, 3 dans le cadre de la phase sur la feuille de route).

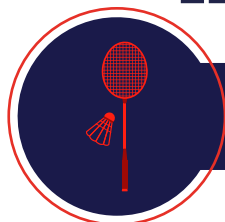


DÉVELOPPEMENT DU  
SPORT POUR TOUS

PRÉVENTION  
ET LUTTE CONTRE TOUTES  
LES DÉRIVES DANS LE SPORT



### LES QUATRE COMMISSIONS THÉMATIQUES



ACCOMPAGNEMENT DE LA  
PERFORMANCE SPORTIVE

STRUCTURATION DE  
L'OFFRE SPORTIVE TERRITORIALE



# 2

## LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### 2.1 • La synthèse du diagnostic territorial

Le diagnostic a fait l'objet d'un document dédié de 139 pages, à disposition, parallèlement au PST, dont voici la synthèse et les principaux enjeux à retenir.

Elle s'organise autour d'une partie présentant des informations relatives au territoire régional et son contexte, à travers quelques chiffres clés, et des éléments en lien avec l'architecture thématique qui accompagne la structuration des Commissions.

#### +8M HABITANTS

2<sup>ème</sup> région la plus peuplée de France, Auvergne-Rhône-Alpes présente une forte croissance démographique et une forte attractivité avec un accroissement de population de 140.000 habitants en moyenne tous les trois ans.

#### 140 QUARTIERS PRIORITAIRES

de la politique de la ville

#### 2/3 DU TERRITOIRE

situé en zone montagneuse

#### 175 STATIONS DE SKI

alpin et nordique

#### 3 DES PLUS GRANDS LACS

de France

#### 2 PARCS NATIONAUX

#### 10 PARCS NATURELS

#### 24 STATIONS THERMALES

2<sup>ème</sup> rang national pour les revenus de tourisme, 1<sup>ère</sup> destination européenne pour le ski, Lyon au 2<sup>ème</sup> rang en France pour l'accueil de congrès internationaux.



### DÉVELOPPEMENT DU SPORT POUR TOUS

les pratiques d'activités physiques et sportives

une pratique

60,7% masculine

une pratique

39,3% féminine

6<sup>ème</sup> région de France en matière d'équilibre H/F

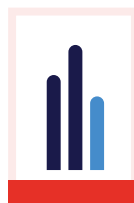


C'est le nombre d'habitants de la région qui déclarent une activité physique et sportive dans l'année.

**LES FREINS :**  
contraintes horaires, types d'offres / aménagements, ...

8.067

licences parasportives.  
1<sup>ère</sup> région de France en nombre de licences handisport et 3<sup>ème</sup> en nombre de licences Sport Adapté



3<sup>ème</sup> rang national pour le niveau de pratique élevé qui suit l'évolution démographique.

Une offre riche et complémentaire entre le tissu associatif, les pouvoirs publics et l'offre privée commerciale.

Top 3 des activités pratiquées par les sportifs hors cadre fédéral :

36% Randonnée et marche

18% Activités de forme et force

10% Course à pied

Une pratique auto-organisée, souvent couplée avec une pratique fédérale.

#### Les moteurs de la pratique

Une mutation profonde dans la demande sociale de pratique sportive est observée, qui se structure autour de la santé, du loisir, de la convivialité, de la nature, et non plus majoritairement autour d'une pratique compétitive.



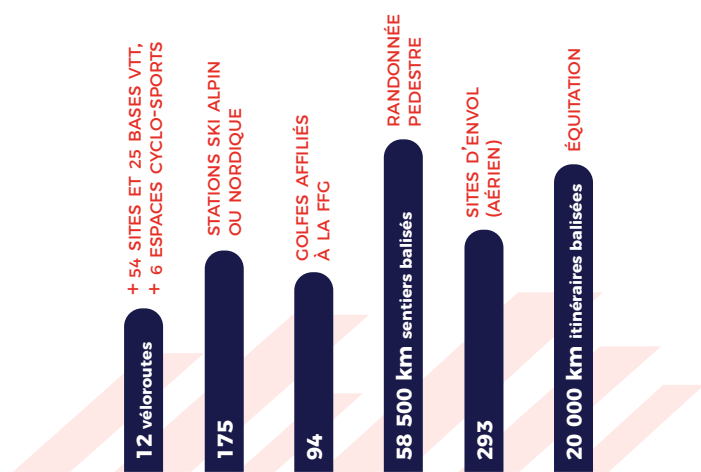
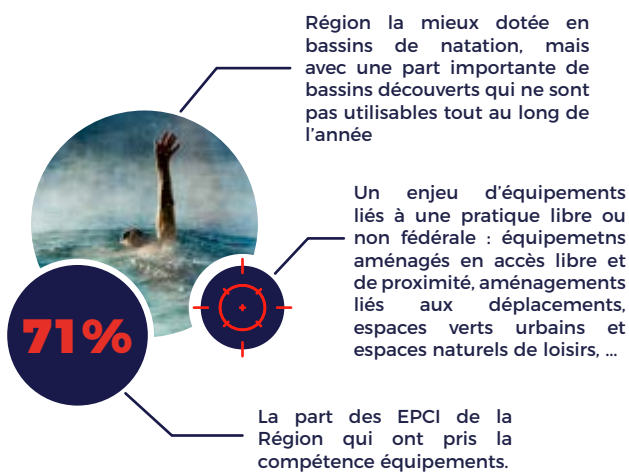
1.626.799 licences sportives

2<sup>ème</sup> région de France en nombre de licenciés.

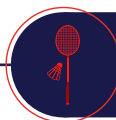
**STRUCTURATION DE L'OFFRE SPORTIVE TERRITORIALE**  
*les associations, emplois & filière, les lieux de pratiques*



Avec **41 équipements** pour 10.000 habitants, la région se situe dans la moyenne nationale (43 pour 10.000).



**ÉQUIPEMENTS DE SPORT NATURE**  
 La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de 19 % des équipements de sports de nature en France, ce qui fait d'elle la 1<sup>ère</sup> région en nombre d'équipements.



## ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE SPORTIVE sport de haut-niveau et sport professionnel

### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 2<sup>ÈME</sup> RÉGION DE FRANCE POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Depuis janvier 2021, une organisation autour de la Maison Régionale de la Performance, avec les sites des CREPS de Vichy, Voiron, Vallon Pont d'Arc et Lyon.

Un accompagnement différencié selon :

- Un cercle Haute Performance (*sportifs médaillables aux JOP*).
- Un cercle Haut Niveau (*sportifs listés HN Elite, Sénior et Relève*)
- L'Accession au Haut niveau (*Espoirs et Collectifs nationaux, structures PPF d'accession et sportifs qui y sont inscrits*).

#### SPORT PROFESSIONNEL :



**27** clubs professionnels ayant un rayonnement national et international



**6** sports (football, rugby, basket-ball, volleyball, handball, et hockey sur glace)



**18** CFCP référencés (6 fédérations) concernant 458 sportifs (convention de formation)

**803** SPORTIFS DE HAUT NIVEAU  
dont 95% sont en double projet

**3.128** ENSEMBLE DE SPORTIFS

SHN, espoirs, collectifs d'entraînement, sous-convention CFCP\* et non listés mais appartenant à une structure de haut niveau.

\*Centre de Formation de Club Professionnel

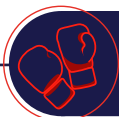
**1.007** ESPOIRS  
soit 14% des Espoirs au national

**114** STRUCTURES  
Projet de Performance Fédéraux et centres de formation

#### DIFFICULTÉS

- Des modèles économiques hétérogènes (droits TV sponsoring, recettes matchs et subventions) avec un équilibre financier difficile à maintenir.
- Une fragilité particulière du sport professionnel féminin
- Une difficulté à élargir la base des spectateurs au-delà des «fans», malgré l'ancrage des clubs et l'émergence de dynamiques sur l'utilité sociale (association Cœur Vert, OL Fondation...)

© Région Auvergne-Rhône-Alpes / M. Peres, C. Pietri



## PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE TOUTES LES DÉRIVES DANS LE SPORT le sport facteur de santé et ses risques

# LE SPORT COMME VECTEUR DE SANTÉ ET D'ÉTHIQUE

### En matière de sport-santé bien-être

- Des acteurs investis dans le sport-santé bien-être en réponse à la stratégie nationale sport-santé. La promotion de la pratique d'AP et la lutte contre la sédentarité apparaissent comme un enjeu de santé publique;
- Un objectif : favoriser une pratique d'activité physique régulière, adaptée, sécurisée et progressive pour tout public;
- Des acteurs qui accueillent, renseignent, évaluent les capacités physiques, orientent et/ou accompagnent les pratiquants : 11 DAPAP (*Dispositif d'Accompagnement à la Pratique d'AP*), 37 MSS (*Maison Sport Santé*) et 530 structures sportives associatives ou privées référencées sur le site internet du sport-santé bien-être en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022.

### En matière de prévention de la santé des pratiquants

- Un réseau d'acteurs et de structures associatives privées, institutionnelles oeuvrant pour la prévention et la préservation de la santé des pratiquants.
- Un large champ de thématiques, répondant aux directives ministérielles :  
**Santé** (*protection et préservation de la santé des pratiquants*)  
**Violences** (*sexistes, sexuelles, discriminations, incivilités, ...*)  
**Préserver le pacte républicain** (*laïcité, radicalisation, ...*)  
**Éthique** (*paris sportif, dopage, ...*)
- Des interventions (*sensibilisation, information, formation, actions de prévention, ...*) à destination des pratiquants, de leurs parents, des professionnels du sport (*encadrants, dirigeants, élus, bénévoles, ...*) des professionnels de la santé, des étudiants, du grand public, ...

Mais l'ensemble des acteurs et des ressources du territoire sont peu connus et mal identifiés par les pratiquants, les professionnels du sport et de la santé, les collectivités territoriales et les acteurs de terrain en général. Et il semble exister un manque de sensibilisation aux bienfaits de la pratique des activités physiques, tout comme à la prévention de la santé des pratiquants.

Il semble donc essentiel de communiquer sur l'existant, recenser les structures et communiquer sur leurs compétences, sensibiliser les pratiquants, le grand public, les collectivités territoriales, les acteurs de terrain... et sensibiliser/former les professionnels du sport et de la santé à ces différentes thématiques.

**ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITÉS - MENACES**

Le travail de diagnostic territorial a permis de valider, en plénière de CRdS, une lecture des Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces, sous l’angle des quatre Commissions qui structurent le travail et les réflexions :

	Développement du sport pour tous	Structuration de l'offre sportive territoriale	Accompagnement de la performance sportive	Prévention et lutte contre toutes les dérives dans le sport
A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratique sportive développée</li> <li>Nombreux acteurs sport santé</li> <li>Structures / dispositifs innovants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement de pleine nature</li> <li>Offre de formations</li> <li>Nombreuses structures d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombreux sportifs de haut niveau</li> <li>Qualité des structures d'accueil</li> <li>Clubs à fort rayonnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombreux acteurs de prévention</li> <li>Réseau associatif dynamique</li> <li>Mesures concrètes récentes</li> </ul>
F	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inégalités H/F</li> <li>Faible visibilité sur la cohérence d'ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disparités en équipements</li> <li>Dépendance au tourisme</li> <li>H&gt;F instances dirigeantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moindre visibilité du HN non pro</li> <li>Rôle des acteurs à éclaircir</li> <li>Disparités d'aides territoriales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faibles données disponibles</li> <li>Silence sur certains sujets tabous</li> <li>Manque de formation des acteurs</li> </ul>
O	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aspiration «nature» et «santé»</li> <li>Implication CPSF</li> </ul>	<b>ORGANISATION DES JOP 2024</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Libération de la parole</li> <li>Prise de conscience</li> </ul>
M	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficile adaptation des clubs aux nouvelles formes de demandes</li> </ul>	<b>CONSÉQUENCE DU COVID ET POSSIBLE RECRUESCENCE DE L'ÉPIDÉMIE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dérives en milieu sportif non cadré</li> <li>Complexité de certaines affaires</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de relance</li> <li>Demande de produits de pointe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamique commune équipes F/M</li> <li>Structuration des ligues pro</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fragilité de l'engagement bénévole</li> <li>Tension des finances publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficile reconversion des sportifs</li> <li>Modèle économique parfois fragile</li> </ul>	

# 3 LE PLAN D'ACTION

La feuille de route du PST s'articule autour de :



**5** axes stratégiques



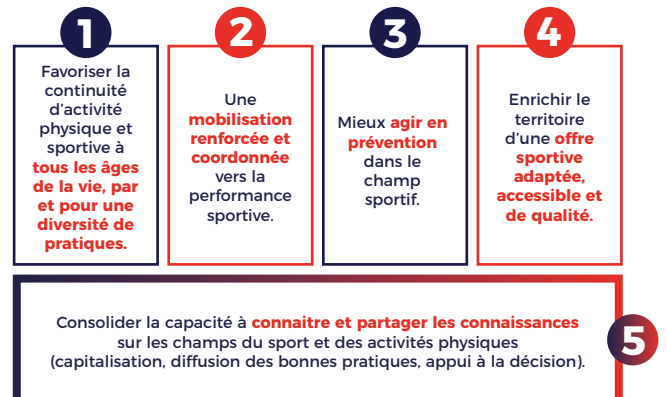
**19** objectifs opérationnels



**18** actions

... parmi lesquelles des actions dont...  
 ... le pilotage est assuré par une diversité d'acteurs  
 ... les délais de mise en oeuvre ont vocation à être variables, selon la nature des actions, leurs contingences, etc.

Le PST identifie cinq axes stratégiques avec 4 axes stratégiques qui renvoient aux 4 entrées portées en Commissions et 1 axe stratégique transversal, soit :





## LES AXES STRATÉGIQUES ET LEURS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1

Augmenter l'attractivité de la pratique sportive et la visibilité de son offre.

Encourager dans les territoires le développement d'une pratique ouverte à un plus large public et connectée aux autres secteurs de la société.

Appuyer la place occupée par les établissements scolaires comme des lieux et des leviers d'une pratique durable.

Élargir et diversifier l'offre sportive pour faciliter la pratique sportive du plus grand nombre.

2

Accompagner le déploiement de la MRP en région.

Améliorer les réponses proposées aux sportifs engagés dans la performance sportive.

Favoriser la connaissance des aides et appuis existants pour en faciliter la mobilisation et les synergies.

Renforcer l'engagement et la synergie des acteurs pouvant apporter un soutien aux sportifs de haut niveau.

Inspirer les jeunes et leur donner les moyens de s'investir dans un parcours vers la performance.

3

Se doter d'un appareil de connaissance de l'existant et de la situation, enrichi en continu par des échanges d'acteurs.

Structurer un « réseau augmenté » de la prévention dans le sport.

Sensibiliser un large public à tous les champs de la prévention.

Renforcer la formation des professionnels du sport et de la santé.

4

Se doter d'une connaissance éprouvée de la situation de l'offre de la demande sportive et de l'évolution des pratiques sur la région et ses territoires.

Conforter la capacité du tissu associatif à porter une offre de qualité.

Renforcer les compétences et la qualité de l'emploi face aux mutations qui traversent le sport.

Disposer d'un tissu de lieux de pratiques favorables au développement des activités physiques et sportives et leur couverture territoriale.

5

Renforcer et pérenniser l'impact des actions du PST.

Diffuser et communiquer les travaux de la CRS et de la CFS.

## 4 LES FICHES ACTIONS

Favoriser la continuité d'activité physique et sportive à tous les âges de la vie, par et pour une diversité de pratiques

**Fiche action 1 :**  
Appui au rapprochement entre l'école et le mouvement sportif

### DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à mettre en place une dynamique de :

- valorisation et partage des bonnes pratiques
- déploiement des dispositifs répondant aux priorités de la circulaire « sport éducation » du 23/06/2021 (NOR : MENE2119126C / MENJS - DGESCO - DS) et dont les objectifs visent à développer la place des activités physiques et sportives dans la vie de chaque enfant et jeune.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Appuyer la place occupée par les établissements scolaires comme des lieux et des leviers d'une pratique durable.

### PILOTAGE

COPIL Sport Education (prévu par la circulaire du 23/06/2021)

**Fiche action 2 :**  
Boîte-à-outils « inclusion par le sport »

### DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à déterminer un certain nombre d'outils d'appui à l'attention d'associations souhaitant oeuvrer à :

- l'inclusion de tous les publics dans la pratique sportive
- l'utilisation du sport comme support d'inclusion sociale et professionnelle dans la société.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Encourager dans les territoires le développement d'une pratique ouverte à un plus large public et connectée aux autres secteurs de la société (santé, inclusion, éducation, environnement).

### PILOTAGE

CROS (Comité Régional Olympique et Sportif)  
CPSF (Comité Paralympique et Sportif Français)

**Fiche action 3 :**  
L'accès à la pratique via des mix « sport-culture », « sport-environnement », « sport-patrimoine »

### DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à amener des personnes non pratiquantes à s'inscrire dans une démarche active.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Élargir et diversifier l'offre sportive pour faciliter la pratique sportive du plus grand nombre.

### PILOTAGE

Conseil Régional

Favoriser la continuité d'activité physique et sportive à tous les âges de la vie, par et pour une diversité de pratiques

**Fiche action 4 :  
Soutien au  
déploiement de  
l'activité physique en  
milieu professionnel**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à soutenir l'activité physique en milieu professionnel sous l'angle de la prévention bien-être et santé. Celle-ci visera donc à encourager l'intégration de démarches de prévention par l'activité physique.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Élargir et diversifier l'offre sportive pour faciliter la pratique sportive du plus grand nombre.

**PILOTAGE**

DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) - DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

**Fiche action 5 :  
Coups de projecteurs  
sur l'offre d'APS et  
les bienfaits de la  
pratique**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à sensibiliser la population à l'intérêt d'une pratique sportive régulière. Elle est à construire dans la complémentarité et l'articulation avec les campagnes nationales qui sont menées (« C'est trop bon de faire du sport », tous les ans en septembre) pour en améliorer le relais en région.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Augmenter l'attractivité de la pratique sportive et la visibilité de son offre.

**PILOTAGE**

COPIIL composé de quelques membres de la CRdS (représentants des quatre collèges)

Une mobilisation renforcée et coordonnée vers la performance sportive

**Fiche action 6 :  
Guide régional  
des aides et outils  
existants pour le  
haut niveau et la  
haute performance**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à créer un guide régional du haut niveau, permettant de disposer d'une information élargie des interventions et aides existantes. NB - Les actions visant l'accompagnement vers la performance sportive s'inscrivent dans le périmètre fixé par les projets de performance fédéraux (PPF). Ils constituent les documents de référence.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Améliorer les réponses proposées aux sportifs engagés dans la performance sportive. Favoriser la connaissance des aides et appuis existants pour en faciliter la mobilisation et les synergies.

**PILOTAGE**

CREPS (Centre Ressources d'Expertise et de Performance Sportive)

**Fiche action 7 :  
Identification  
et partage des  
problématiques  
et besoins liés à  
l'accession**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

A travers des outils d'enquête et/ou une démarche collective (travail de séminaire avec les ligues et des représentants des filières d'accession) qu'elle pourra associer, l'action vise à déterminer une cartographie des besoins, donnant une lecture fine des situations suivant les territoires, disciplines, etc., dans un cadre de travail collectif propice à penser les réponses aux besoins (propositions, ajustements, solutions...).

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Améliorer les réponses proposées aux sportifs engagés dans la performance sportive.

**PILOTAGE**

CREPS (Centre Ressources d'Expertise et de Performance Sportive)

**Fiche action 8 :  
Le monde  
économique aux  
côtés du haut niveau**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à rapprocher les sphères du haut niveau et du monde économique.

La démarche consiste à :

- faire savoir au monde économique ce qu'est le haut niveau, dans toutes ces dimensions
- proposer au monde économique des modalités d'implication auprès du haut niveau
- suivre et activer cette implication dans le temps.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Renforcer l'engagement et la synergie des acteurs pouvant apporter un soutien aux sportifs de haut niveau.

**PILOTAGE**

Conseil régional

**Fiche action 9 :  
Optimisation de  
l'engagement des  
collectivités territoriales  
en faveur du sport de  
haut-niveau**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à doter les collectivités territoriales agissant et / ou souhaitant agir sur le haut niveau, d'une compréhension approfondie du sujet, définitions, cadre, problématiques... L'action cherchera à renseigner les collectivités sur des moyens d'agir, favorisera les échanges de pratique entre collectivités, invitera à l'articulation des interventions entre les différents acteurs soutenant le haut niveau. Cette action s'inscrit dans la construction d'un lien privilégié entre la MRP et les collectivités territoriales.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Améliorer les réponses proposées aux sportives et sportifs engagés dans la performance sportive. Accompagner le déploiement de la MRP en Région.

**PILOTAGE**

CREPS (Centre Ressources d'Expertise et de Performance Sportive)

Mieux agir en prévention dans le champ sportif

**Fiche action 10 :  
Création d'un pôle  
ressource régional  
« prévention sport »**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à créer un pôle ressource régional utile aux acteurs des activités physiques et sportives souhaitant s'investir dans le champ de la prévention. Ce portail unique et relais est en capacité de :

- répertorier l'information utile et les intervenants compétents
- mettre à disposition des ressources à travers une « boîte à outils » et une veille documentaire et réglementaire
- renseigner et d'accompagner les demandes issues du champ sportif.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Structurer un « réseau augmenté » de la prévention dans le sport.

**PILOTAGE**

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

**Fiche action 11 :  
Appuis aux actions  
de sensibilisation**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à :

- Se doter d'une boîte à outils en matière d'actions de sensibilisation déployables à l'échelle de la région ;
- Diffuser et encourager leur utilisation ;
- Concevoir des actions en cas de besoins identifiés.

Nb - Le périmètre de la sensibilisation : Outils et interventions visant à informer, inférieurs à ½ journée, sans évaluation obligatoire des bénéficiaires.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Sensibiliser un large public à tous les champs de la prévention.

**PILOTAGE**

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

**Fiche action 12 :  
Appuis aux actions  
de formation**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à :

- Se doter d'une boîte à outils en matière d'actions de formations déployables à l'échelle de la région ;
- Diffuser et encourager leur utilisation ;
- Concevoir des actions en cas de besoins identifiés.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Renforcer la formation des professionnels du sport et de la santé.

**PILOTAGE**

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Enrichir le territoire d'une offre sportive adaptée, accessible et de qualité

**Fiche action 13 :  
Création d'un  
institut régional du  
développement du  
sport**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à la création d'un observatoire du sport en région pour répondre aux besoins d'éléments régionaux d'analyses et d'observations sur l'offre et la demande sportive, en s'appuyant sur un large éventail de compétences (géographie, socio-économie, statistiques...). L'observatoire doit permettre de disposer d'une vision éclairée de la situation en matière d'offre et de demande sportive en région.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Se doter d'une connaissance éprouvée de la situation de l'offre et de la demande sportive et de l'évolution des pratiques sur la région et ses territoires.

**PILOTAGE**

COPIL composé de quelques membres de la CRdS (représentants des quatre collèges)

**Fiche action 14 :  
Appuis au déploiement  
de schémas de  
cohérence territorial  
des équipements,  
espaces et sites sportifs**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

Les schémas de cohérence pourront s'envisager :

- A des échelles territoriales différentes
- De manière globale ou par typologie d'équipements.

Ils seront utiles à la future Conférence des financeurs dans le cadre d'arbitrages sur les priorités de soutien.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Disposer d'un tissu de lieux de pratiques favorables au développement des activités physiques et sportives et leur couverture territoriale.

**PILOTAGE**

ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport)  
ANDIIS (Association Nationale des directeurs et des intervenants d'Installations et des Services des Sports)

Enrichir le territoire d'une offre sportive adaptée, accessible et de qualité

**Fiche action 15 :  
Appuis à la  
professionnalisation  
du champ sportif**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à accompagner la professionnalisation au gré des besoins et de l'évolution des métiers dans le champ du sport

L'action se réfère à l'axe 2 de la feuille de route « emploi dans le sport et inclusion par le sport » :

- Accompagner la professionnalisation des acteurs du sport (notamment associatifs)
- Améliorer la qualité des emplois dans la branche et le secteur
- Favoriser le développement des acteurs du sport dans les territoires, notamment en lien avec les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Soutenir le développement de la création d'activité dans le champ du sport tout en préservant l'écosystème des activités sportives.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Renforcer les compétences et la qualité de l'emploi face aux mutations qui traversent le sport.

**PILOTAGE**

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) / DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

**Fiche action 16 :  
Parcours Dirigeants  
bénévoles**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'action consiste à mettre à disposition des dirigeants bénévoles des solutions de formation répondant à leurs besoins pour assurer leurs fonctions et structurer les associations dont ils ont la charge.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Conforter la capacité du tissu associatif à porter une offre de qualité.

**PILOTAGE**

CROS (Comité Régional Olympique et Sportif)

**Fiche action 17 :  
Création d'un Site  
Internet dédié  
à la CRdS**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'objectif est de disposer d'un outil permettant :

- De diffuser les informations liées à la Conférence Régionale du Sport (PST, calendrier, retour sur les réunions, ...).
- D'accueillir les informations, outils et ressources produits dans le cadre des actions prévues dans le PST.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Renforcer et pérenniser l'impact des actions du PST. Diffuser et communiquer les « actualités » de la CRdS et de la CFS.

**PILOTAGE**

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)  
Bureau de la CRdS

**Fiche action 18 :  
Création d'une  
ressource pour les  
porteurs de projet en  
Auvergne Rhône Alpes**

**DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS**

L'objectif est de disposer d'un outil permettant de :

- Recenser les dispositifs des aides accessibles aux porteurs de projet
- Partager les connaissances sur les champs du sport et des activités physiques.

**OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

Renforcer et pérenniser l'impact des actions du PST et le rôle de la CFS.  
Favoriser l'intégration des acteurs dans les dispositifs.

**PILOTAGE**

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)  
Bureau de la CRdS

Consolider la capacité à connaître et partager les connaissances sur les champs du sport et des activités physiques (capitalisation, diffusion des bonnes pratiques, appui à la décision)

**CONTACTS**

Jean-Baptiste Delpy  
06 02 04 16 52

Alexis Gsell  
06 22 05 65 20



[drajes-conferencesport@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:drajes-conferencesport@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr)